

gnements circonstanciés. Il n'ignore pas, sans doute, le surcroît de besogne survenu au ministère. Je vais présenter au comité une statistique établissant le progrès effectué dans ce sens.

Ministère des Douanes, service extérieur, pour l'exercice financier 1903-04 :

Budget des dépenses pour 1903-04	\$1,402,105 00
Budget des dépenses pour 1904-05	1,436,565 00

Augmentation \$ 34,460 00

L'augmentation projetée dans le budget des dépenses est donc de 2.45 pour cent.

Recettes douanières en 1901-02. \$32,425,532 31
Recettes douanières en 1902-03. 37,110,354 59

Augmentation en 1902-03. . \$ 4,684,822 28

Les recettes de 1903-03 accusent donc une augmentation de 14.44 pour cent sur celles de 1901-02. Les recettes douanières, pour les neuf mois finissant le 31 mars 1904 ont atteint le chiffre de \$30,163,263.79. Dans l'hypothèse où les recettes de tout l'exercice seraient sur le pied des recettes perçues au cours des neuf premiers mois, le revenu de l'année fiscale atteindrait le chiffre de \$40,217,685.04, soit une augmentation de \$3,107,330.45, soit 8.37 pour cent. On le voit donc, tandis que l'augmentation des dépenses, suivant nos prévisions n'est que de 2.45 celle des recettes sera de trois fois plus élevée. A ce gonflement de recettes correspond un développement correspondant du volume des affaires comme l'établit l'état que voici :

Les déclarations à l'entrée, en 1901-02, ont atteint le chiffre de 797,911, et en 1902-03, celui de 840,477, soit un accroissement de 5.33 pour 100. Les déclarations à la sortie, en 1901-02, ont atteint le chiffre de 231,672, et en 1902-03, celui de 250,599, soit une augmentation de 8.17 pour 100. Les rapports des compagnies de chemins de fer à l'entrée en 1901-02, se sont élevés au chiffre de 709,791, et en 1902-03, à 801,713, soit une augmentation de 12.95 pour 100.

Les rapports de la navigation prouvent aussi que les affaires se sont développées, puisqu'en 1901-02, le nombre de vaisseaux naviguant sur mer ou faisant le cabotage, qui sont arrivés aux ports douaniers du Canada, s'élève à 110,368, et en 1902-03 à 126,474, soit une augmentation de 14.50 pour 100. Le nombre de vaisseaux naviguant sur mer ou se livrant au cabotage, qui sont partis des ports douaniers du Canada en 1901-02 s'est élevé à 105,452, et en 1902-03 à 120,502, soit une augmentation de 14.27 pour 100.

Le coût de la perception des recettes douanières au cours de la dernière année fiscale, 1902-03, a été de 3.31 pour 100, le chiffre le moins élevé atteint de ce chef, depuis 1868, sauf l'année 1883, où le pourcentage a été de 3.26. Pour l'exercice 1894-95, le coût de la perception a atteint le chiffre de 5.13 pour 100; et si on applique le coût de perception

pour cet exercice aux recettes de 1902-03, on constate qu'il aurait fallu dépenser \$1,903,761 pour la perception des recettes du dernier exercice, soit \$674,732.48 de plus que nous n'avons réellement dépensé pour ce service.

Pour l'exercice 1894-95, les recettes douanières ont atteint le chiffre de \$17,890,516.94.

Pour l'exercice 1902-03, les recettes de la douane se sont élevées à \$37,110,354.59, soit une augmentation de \$19,219,837.65, soit plus de 107 pour 100.

Au cours de l'exercice 1894-95, le nombre des déclarations à l'entrée et à la sortie prises collectivement, a été de 591,487, et en 1902-03, de 1,091,046, soit une augmentation de plus de 84 pour 100. Pour l'exercice 1894-95, le nombre des rapports de compagnies de chemins de fer, à l'entrée et à la sortie, pris collectivement, s'est élevé à 574,721 et en 1902-03, à 1,048,845, soit une augmentation de plus de 82 pour 100.

Pour les traitements et les dépenses imprévues aux divers ports du pays, je ne demande qu'une augmentation de \$25,000, montant peu considérable, si l'on tient compte du fait que dans le service extérieur de mon ministère, il y a plus de 1,700 fonctionnaires.

Pour le service de l'inspection, le conseil des douanes, le bureau de la statistique et le service de répression de la contrebande, je demande une augmentation de \$10,000.

Au service de la statistique sont attachés au delà de 53 fonctionnaires dont les traitements sont imputables sur ce crédit, et une augmentation de \$50 accordée à chaque fonctionnaire reviendrait à \$2,650.

Il y a plusieurs autres fonctionnaires qui ne touchent que de minimes appointements. En outre, je m'efforce d'augmenter le personnel du conseil des douanes, et cela afin d'obtenir des renseignements complets sur les valeurs marchandes des importations.

En outre, je m'efforce, en ce moment, d'augmenter le personnel du conseil des douanes, et cela afin d'obtenir des renseignements complets au sujet de la valeur marchande des importations.

Les députés de la gauche prétendent que l'augmentation des recettes n'entraîne pas nécessairement un surcroît correspondant de besogne et que la perception de cent dollars n'impose pas plus de travail aux employés que la perception de dix dollars; et à mon avis, cet argument ne manque pas de force. Cette proposition est vraie, en un certain sens; mais la statistique que je viens de citer établit que le volume des affaires s'est fortement gonflé. Ce serait faire perdre à la Chambre un temps précieux que de m'attarder à donner ces chiffres.

Cette statistique est absolument exacte et elle démontre que si, d'une part, les recettes douanières accusent une augmentation dont il faut se féliciter, d'autre part, il est survenu un surcroît de besogne. C'est un fait d'expérience qu'il est impossible d'établir